



**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2013**

Terres et développement économique, Opérations régionales			
<i>Vérification du processus d'ajout aux réserves</i>			
<i>DATE D'APPROBATION : 26-04-2013</i>			
RECOMMANDATIONS DÉCOULANT DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE DE FIN PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	<p>l'exercice 2013-2014, tous les bureaux régionaux recevront une formation et des lignes directrices sur la mise en œuvre de la nouvelle Politique.</p> <p>Les Centres de services régionaux mettront en commun les pratiques exemplaires. Les directeurs généraux régionaux demanderont aux directeurs régionaux de TDE (au moyen des formulaires de gestion du rendement de l'employé et d'autres outils) de faire le point régulièrement sur la reddition de comptes et la surveillance relatives aux AR, plus précisément lorsque des changements importants seront apportés au programme.</p> <p>Le personnel des OR et de TDE tentera d'obtenir la rétroaction des bureaux régionaux qui sont en train d'appliquer les changements visant à rationaliser les opérations foncières.</p>		
2. La SMA de <b>TDE</b> devrait continuer à mettre à jour le Guide de la gestion des terres de	Le chapitre 10 du Guide de la gestion des terres fait actuellement l'objet d'une révision. Des consultations	Septembre 2013	<b>État : Demande de fermeture du dossier</b>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2013**

Terres et développement économique, Opérations régionales			
<i>Vérification du processus d'ajout aux réserves</i>			
<i>DATE D'APPROBATION : 26-04-2013</i>			
RECOMMANDATIONS DÉCOULANT DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE DE FIN PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
manière à mieux définir les étapes du processus.	avec les DGR sont prévues.		<p>Mise à jour/Justification : 30 septembre 2013</p> <p>Les recommandations en vue de réviser la Politique sur les AR (chapitre 10 du Guide de la gestion des terres) ont été mises au point en collaboration avec l'Assemblée des Premières Nations (APN), par l'entremise du groupe de travail mixte. La Politique a été révisée et approuvée par le sous-ministre et le ministre en vue de son affichage en ligne pour la période d'observations du public, qui s'est terminée le 31 octobre 2013. L'examen, la tenue à jour et toute révision ultérieure de la Politique seront effectués dans le cadre du processus opérationnel courant.</p> <p>Les directeurs généraux régionaux ont été consultés en avril 2013, lors d'une réunion du Comité des politiques stratégiques. Ils reçoivent régulièrement des comptes rendus dans le cadre des réunions des directeurs de TDE.</p> <p>SVE : La mise à jour est achevée. Fermeture du dossier recommandée.</p>
3. La SMA de <b>TDE devrait</b> examiner les mesures de rendement sur le plan de la	TDE et les OR examineront les mesures de rendement afin d'en	mars 2014	

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2013**

Terres et développement économique, Opérations régionales			
Vérification du processus d'ajout aux réserves			
DATE D'APPROBATION : 26-04-2013			
RECOMMANDATIONS DÉCOULANT DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE DE FIN PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>pertinence continue pour accroître l'utilité des rapports sur le rendement dans les régions. Elle doit aussi appuyer le SMAP du Secteur des opérations régionales en établissant des priorités claires quant au traitement des ajouts aux réserves, notamment en cernant les risques possibles liés à la réalisation de ces priorités.</p>	<p>évaluer la pertinence. La nouvelle Politique sur les AR présentera un processus d'établissement de priorités claires. Au besoin, des représentants de TDE continueront de travailler avec la haute direction des OR pour cerner les obstacles, les solutions et les priorités.</p>		
<p>4. La SMA de <b>TDE devrait</b> collaborer avec le SMAP du Secteur des opérations régionales pour préciser le rôle du ministère de la Justice (MJ), communiquer les attentes à l'égard des normes de service nationales au personnel régional et élaborer des pratiques visant à accroître l'efficacité de la participation du MJ au processus d'AR.</p>	<p>Le MJ surveillera les normes de service existantes afin de s'assurer qu'elles sont mises en œuvre et que tout obstacle est cerné et éliminé rapidement. Si les normes de service ne sont pas respectées à grande échelle, TDE, Politiques et orientation stratégique, le MJ et les OR discuteront ensemble pour fixer des délais précis, examiner des solutions et formuler des recommandations au besoin. Afin d'assurer l'uniformité à l'échelle nationale, TDE et les OR, en collaboration avec le MJ, dresseront une liste de vérification précisant le rôle du MJ et énonçant des</p>	<p>septembre 2013</p>	<p>État : Terminé – Demande de fermeture</p> <p>Mise à jour/justification : En date du 31 décembre 2013 :</p> <p>Le MJ a œuvré en partenariat avec les régions d'AADNC en vue de satisfaire avec efficacité aux exigences relatives aux AR. Aucun obstacle n'a été noté; néanmoins, des rencontres régulières ont été établies pour réaliser une surveillance permanente.</p> <p>Le MJ avait songé tout d'abord à préparer une liste de contrôle pour préciser son rôle, mais il a décidé que des précédents ou modèles nationaux se révéleraient plus efficaces pour améliorer son efficacité, clarifier son rôle et cerner les questions qui exigent un examen juridique. Dans le cadre du projet de gains d'efficacité des consultations juridiques, le MJ a</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2013**

Terres et développement économique, Opérations régionales			
<i>Vérification du processus d'ajout aux réserves</i>			
<i>DATE D'APPROBATION : 26-04-2013</i>			
RECOMMANDATIONS DÉCOULANT DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE DE FIN PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	questions précises qui pourraient devoir faire l'objet d'un examen juridique.		<p>établi des précédents sur des questions où il intervient dans le processus d'AR, y compris pour la résolution initiale du conseil de bande; le décret ou l'arrêté du ministre; la lettre d'approbation du MJ; l'ordonnance modificatrice; les accords sur les services publics. AADNC se sert désormais de ces précédents nationaux.</p> <p>SVE : Mis en œuvre. Clôture recommandée.</p>
5. Le SMAP des OR devrait vérifier, en collaboration avec la SMA de <b>TDE</b> , si la capacité et les exigences en matière de niveau de dotation cadrent avec le volume d'activités et les priorités.	La SMA de TDE et les directeurs généraux, au besoin, collaboreront avec le SMAP des OR et les directeurs généraux régionaux pour cerner des possibilités d'accroître l'harmonisation des ressources.	mars 2014	
6. La SMA de <b>TDE</b> devrait préciser les besoins des utilisateurs et examiner la demande du Système national de suivi des ajouts aux réserves (SNSAR) afin d'offrir un soutien en matière de gestion de dossiers d'AR fondé sur les principales étapes de traitement, les champs de données et les exigences en matière de rapports clairement définis. La SMA de <b>TDE</b> devrait	La nécessité d'apporter des améliorations supplémentaires sera évaluée. Les OR et TDE détermineront le moment et la faisabilité de donner aux Premières Nations un accès au SNSAR. La SMA de TDE demandera au SMAP des OR de lui fournir une rétroaction continue concernant les améliorations du SNSAR.	septembre 2013	<p>État : Terminé – Demande de fermeture</p> <p>Mise à jour/justification : En date du 31 décembre 2013 :</p> <p>Plus de 100 améliorations du système ont été analysées et 30 améliorations prioritaires ont été cernées. De plus, un analyste des opérations a étudié les exigences pour développer les capacités de gestion des dossiers du SNSAR.</p> <p>Au vu des problèmes d'intégralité et d'exactitude des données mis au jour par la vérification, l'exactitude de zones de données</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2013**

<b>Terres et développement économique, Opérations régionales</b>			
<i>Vérification du processus d'ajout aux réserves</i>			
<i>DATE D'APPROBATION : 26-04-2013</i>			
<b>RECOMMANDATIONS DÉCOULANT DU PROJET</b>	<b>PLAN D'ACTION</b>	<b>DATE DE FIN PRÉVUE</b>	<b>RÉPONSE DU PROGRAMME</b>
<p>également reporter l'accès des Premières Nations au SNSAR jusqu'à ce que les problèmes d'intégralité et d'exactitude des données soient réglés.</p>			<p>choisies du SNSAR a été confirmée en juin-juillet 2013, et une fonction de visionnement public est en cours de création.</p> <p>Ce travail a été réalisé avec la collaboration constante des directeurs et agents régionaux des Terres.</p> <p>Une analyse de tous les systèmes fonciers est en cours, dans le cadre des constants efforts de la Direction des terres pour améliorer les activités d'administration foncière et d'ajouts aux réserves d'AADNC. Ce travail comprendra le SNSAR; s'il y a lieu, on recherchera d'autres améliorations du SNSAR. Ce travail sera réalisé en collaboration avec les agents régionaux des Terres.</p> <p>SVE : Mis en œuvre. Clôture recommandée.</p>